

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01237

Numéro SIREN : 809 861 032

Nom ou dénomination : 2BIG1

Ce dépôt a été enregistré le 10/08/2018 sous le numéro de dépôt B2018/027378

Comptes annuels

Société LA MAISON DES PAINS

129 RUE STEPHANE DECHANT

69350 LA MULATIERE

Exercice clos le : 30 AVRIL 2017

Cabinet Vincent Baud
31 Cours Vitton

69006 LYON

Tel: 09 51 97 47 80

Fax: 04 78 93 05 34

COMPTES ANNUELS du 01/05/2016 au 30/04/2017

Pages

COMPTES ANNUELS

- Bilan actif-passif	1 et 2
- Compte de résultat	3 et 4
- Détail des comptes bilan actif passif	5 à 7
- Détail Compte de résultat	8 à 11

DOSSIER FISCAL

- Liasse 2065	12 et 13
- Liasses 2050 à 2059-F	14 à 31

Cabinet Vincent Baud

31 Cours Vitton

69006 LYON

09 51 97 47 80

Société LA MAISON DES PAINS

129 RUE STEPHANE DECHANT

69350 LA MULATIERE

COMPTES ANNUELS

Cabinet Vincent Baud

31 Cours Vitton

69006 LYON

09 51 97 47 80

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/04/2017 12			Exercice N-1 30/04/2016 15	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	36 080	15 027	21 053	28 270	7 217	25.53
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	10 000	2 976	7 024	8 453	1 429	16.91
	Fonds commercial (1)	50 000		50 000	50 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	277 984	57 842	220 142	250 109	29 967	11.98
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	7 500		7 500	7 500			
Total II	381 564	75 845	305 719	344 332	38 613	11.21	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	5 465		5 465	9 352	3 887	41.56
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 001		2 001		2 001	
	Autres créances	34 008		34 008	26 834	7 174	26.74
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	11 495		11 495	22 620	11 125	49.18	
Charges constatées d'avance (3)	1 761		1 761	5 478	3 717	67.85	
Total III	54 730		54 730	64 283	9 553	14.86	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	5 055		5 055	6 066	1 011	16.67
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	441 349	75 845	365 504	414 681	49 177	11.86	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

50 000
7 500

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/04/2017	12	30/04/2016	15	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000)	100 000		100 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
Report à nouveau	8 350		8 350		8 350		
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 627		8 350		9 977	119.49	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	93 277		91 650		1 627	1.78	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
Total III							
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	174 456		206 245		31 788	15.41
	Concours bancaires courants	2 219				2 219	
	Emprunts et dettes financières diverses			500		500	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 480		47 600		2 120	4.45
	Dettes fiscales et sociales	14 523		16 186		1 663	10.28
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	35 549		52 500		16 951	32.29	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	272 227		323 031		50 804	15.73
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	365 504		414 681		49 177	11.86	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

130 363

148 574

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/04/2017 12			Exercice N-1 30/04/2016 15	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	378 952		378 952	359 755	19 197	5.34
Production vendue de services	375		375	323	52	16.10
Chiffre d'affaires NET	379 328		379 328	360 079	19 249	5.35
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			35 189	40 747	5 558	13.64
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 744	11 481	5 737	49.97
Autres produits			143	1	142	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			420 404	412 308	8 096	1.96
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			150 886	171 126	20 241	11.83
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			3 887	9 352	13 239	141.56
Autres achats et charges externes *			115 606	134 682	19 075	14.16
Impôts, taxes et versements assimilés			2 036	2 578	542	21.02
Salaires et traitements			101 031	131 580	30 549	23.22
Charges sociales			15 673	11 978	3 695	30.85
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			39 491	36 354	3 137	8.63
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			14 770	14 653	118	0.80
Total des Charges d'exploitation (II)			443 380	493 598	50 218	10.17
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			22 976	81 290	58 314	71.74
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/04/2017	12	30/04/2016	15	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				5	5	100.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)				266	266	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V				261	261	100.00
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	5 760		6 653		894	13.43
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	5 760		6 653		894	13.43
2. Résultat financier (V-VI)	5 760		6 914		1 155	16.70
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	28 736		88 204		59 469	67.42
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 093				1 093	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	29 035		213 000		183 965	86.37
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	30 128		213 000		182 872	85.86
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 190		145		1 045	719.84
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	720		133 000		132 280	99.46
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	1 910		133 145		131 235	98.57
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	28 219		79 855		51 636	64.66
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	2 144				2 144	
Total des produits (I+III+V+VII)	450 533		625 047		174 514	27.92
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	448 906		633 396		184 491	29.13
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 627		8 350		9 977	119.49
			23 598		37 097	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/04/2017 12	30/04/2016 15	Euros	%
FRAIS D'ETABLISSEMENT	21 052.66	28 269.66	7 217.00	25.53
20110000 FRAIS DE CONSTITUTION	14 256.66	14 256.66		
20120000 FRAIS DE PREMIER ETABLIS	21 823.00	21 823.00		
28011000 AMORT FRAIS DE CONSTITUTION	5 938.00	3 086.00	2 852.00	92.42
28012000 AMORT FRAIS PREMIER ETABLISSEM	9 089.00	4 724.00	4 365.00	92.40
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	7 024.00	8 453.00	1 429.00	16.91
20500000 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIR	10 000.00	10 000.00		
28050000 AMORT DROIT D'ENTREE	2 976.00	1 547.00	1 429.00	92.37
FONDS COMMERCIAL	50 000.00	50 000.00		
20600000 DROIT AU BAIL	50 000.00	50 000.00		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	220 142.49	250 109.36	29 966.87	11.98
21810000 INSTALLATIONS GENE - AGENC	212 511.31	212 511.31		
21830000 MATERIEL DE BUREAU ET INFO	11 973.58	11 095.58	878.00	7.91
21840000 MOBILIER	14 835.33	14 835.33		
21870000 MATERIEL DE CUISINE	38 664.14	38 664.14		
28181000 AMORT INSTALLATIONS GENERALES	36 920.87	16 736.00	20 184.87	120.61
28183000 AMORT MATERIEL DE BUREAU INFO	7 749.00	3 926.00	3 823.00	97.38
28184000 AMORT MOBILIER	6 070.00	3 102.00	2 968.00	95.68
28187000 AMORT MATERIEL DE CUISINE	7 102.00	3 233.00	3 869.00	119.67
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 500.00	7 500.00		
27500000 DEPOTS ET CAUTION VERSES	7 500.00	7 500.00		
Total II	305 719.15	344 332.02	38 612.87	11.21
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS	5 465.00	9 351.97	3 886.97	41.56
32000000 STOCKS AUTRES APPROVISIONNEMEN	5 465.00	9 351.97	3 886.97	41.56
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	2 000.81		2 000.81	
41100000 CLIENTS	377.72		377.72	
41610000 CLIENTS AVOIR EN COMPTE	1 623.09		1 623.09	
AUTRES CREANCES	34 007.93	26 833.71	7 174.22	26.74
42100200 ASP APPRENTISSAGE	2 554.40		2 554.40	
42100300 ASP CONTRAT PRO	472.22		472.22	
44400000 IMPOT SUR LES SOCIETES	5 934.00	6 002.00	68.00	1.13
44566100 TVA DEDUCTIBLE 20%	3 862.84	3 489.88	372.96	10.69
44566110 TVA DEDUCTIBLE 5,5%	634.64	510.65	123.99	24.28
44566130 TVA DEDUCTIBLE 10%	43.92	19.90	24.02	120.70
44567000 CREDIT DE TVA A REPORTER		995.00	995.00	100.00
44583000 RBT TVA	2 063.00		2 063.00	
44586000 TVA SUR FNP	363.45	1 955.32	1 591.87	81.41
44870000 CREDIT IMPOT A RECEVOIR	2 170.00		2 170.00	
46730000 AVOIR EN COMPTE	245.87	700.96	455.09	64.92
46860000 CHARGES A PAYER	10.59		10.59	
46870000 PRODUITS A RECEVOIR	15 653.00	13 160.00	2 493.00	18.94
DISPONIBILITES	11 495.22	22 619.78	11 124.56	49.18
51210000 BANQUE PRINCIPALE		15 881.28	15 881.28	100.00
53100000 CAISSE SIEGE SOCIAL	4 921.89	3 297.21	1 624.68	49.27
53110000 CAISSE MONNAIE	900.00		900.00	
58010000 VIREMENT CHQ	1 386.50		1 386.50	

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 30/04/2017 12	Exercice N-1 30/04/2016 15	Ecart N / N-1	
			Euros	%
58020000 VIRM TICKETS RESTAURANTS	3 581.28	3 188.24	393.04	12.33
58040000 VIREMENT CB	705.55	253.05	452.50	178.82
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 761.20	5 477.73	3 716.53	67.85
48600000 CHARGES CONSTATES D'AVANCE	1 761.20	5 477.73	3 716.53	67.85
Total III	54 730.16	64 283.19	9 553.03	14.86
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	5 054.77	6 065.72	1 010.95	16.67
48110000 FRAIS DOSSIER A REPARTIR	5 054.77	6 065.72	1 010.95	16.67
TOTAL GENERAL	365 504.08	414 680.93	49 176.85	11.86

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 30/04/2017 12	Exercice N-1 30/04/2016 15	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	100 000.00	100 000.00		
10100000 CAPITAL	100 000.00	100 000.00		
REPORT A NOUVEAU	8 349.61		8 349.61	
11900000 REPORT A NOUVEAU	8 349.61		8 349.61	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	1 626.94	8 349.61	9 976.55	119.49
Total I	93 277.33	91 650.39	1 626.94	1.78
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	174 456.17	206 244.55	31 788.38	15.41
16410000 CAISSE D'EPARGNE PRET 95274	174 456.17	206 244.55	31 788.38	15.41
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	2 218.57		2 218.57	
51210000 BANQUE PRINCIPALE	862.06		862.06	
58030000 REGLEMENT VIREMENTS	1 356.51		1 356.51	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		500.00	500.00	100.00
45500000 ASSOCIES - COMPTES COURANTS		500.00	500.00	100.00
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	45 480.04	47 599.91	2 119.87	4.45
40100000 FOURNISSEURS	42 979.54	33 496.64	9 482.90	28.31
40810000 FOURNISSEURS - FNP	2 500.50	14 103.27	11 602.77	82.27
DETTES FISCALES ET SOCIALES	14 523.16	16 186.47	1 663.31	10.28
42100000 PERSONNEL REMUNERATIONS DUES	3 731.29	4 879.90	1 148.61	23.54
42100100 ASP EMPLOI AVENIR	992.42		992.42	
42860000 AUTRES CHARGES A PAYER	3 457.00	5 351.20	1 894.20	35.40
43100000 SECURITE SOCIALE - URSSAF	2 179.37	1 431.72	747.65	52.22
43720000 PREVOYANCE - AG2R	13.28	15.10	1.82	12.05
43730000 CAISSES DE RETRAITES - ARRCO -	773.21	737.86	35.35	4.79
43731000 MUTUELLE AXA ENTREPRISE	457.51	415.20	42.31	10.19
43860000 AUTRES CHARGES A PAYER	348.00	650.80	302.80	46.53
43861000 FORMATION CONTINUE	70.87	671.84	600.97	89.45
43862000 TAXE D'APPRENTISAGE	199.46	220.42	20.96	9.51
44571110 TVA COLLECTEE 5,5%	1 336.04	1 215.84	120.20	9.89
44571130 TVA COLLECTEE 10%	964.71	596.59	368.12	61.70
AUTRES DETTES	35 548.81	52 499.61	16 950.80	32.29
46710000 GOINEAU IVAN	18 048.81	29 610.23	11 561.42	39.05
46720000 GOINEAU IVAN RDI PRET	17 500.00	22 500.00	5 000.00	22.22
46860000 CHARGES A PAYER		389.38	389.38	100.00
Total IV	272 226.75	323 030.54	50 803.79	15.73
TOTAL GENERAL	365 504.08	414 680.93	49 176.85	11.86

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/04/2017 12	30/04/2016 15	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE BIENS	378 952.38	359 755.27	19 197.11	5.34
70111000 VENTES BISCUITERIE	5 005.56	7 383.46	2 377.90	32.21
70112000 VENTES BOISSONS	64 158.35	44 770.92	19 387.43	43.30
70113000 VENTES BOULANGERIE	105 218.14	116 477.64	11 259.50	9.67
70115000 VENTES PATISSERIE	62 213.42	59 024.52	3 188.90	5.40
70116000 VENTES SALES	85 633.13	82 187.65	3 445.48	4.19
70117000 VENTES VIENNOISERIE	56 723.78	52 249.16	4 474.62	8.56
70900000 RABAIS, REMISES ET RISTOURNES		2 338.08	2 338.08	100.00
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	375.40	323.35	52.05	16.10
70820000 COMMISSIONS LE PROGRES	375.40	320.41	54.99	17.16
70880000 AUTRES PRODUITS D'ACTIVITS AN		2.94	2.94	100.00
Chiffre d'affaires NET	379 327.78	360 078.62	19 249.16	5.35
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	35 188.90	40 746.84	5 557.94	13.64
74100000 SUBVENTION EMBAUCHE	35 188.90	40 746.84	5 557.94	13.64
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	5 744.38	11 481.19	5 736.81	49.97
79100000 TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOI	5 744.38	11 481.19	5 736.81	49.97
AUTRES PRODUITS	143.19	1.26	141.93	NS
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	143.19	1.26	141.93	NS
Total des Produits d'exploitation	420 404.25	412 307.91	8 096.34	1.96
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	150 885.52	171 126.03	20 240.51	11.83
60000000 ACHAT MP	130 225.09		130 225.09	
60100000 BISCUITERIE	1 113.73	6 054.99	4 941.26	81.61
60110000 BOISSONS CHAUDES	2 458.04	4 475.81	2 017.77	45.08
60111000 BOISSONS FROIDES	5 754.80	14 240.48	8 485.68	59.59
60112000 BOULANGERIE BATARD		6 942.43	6 942.43	100.00
60113000 BOULANGERIE CLASSIQUE		35 679.48	35 679.48	100.00
60120000 BOULANGERIE PRECUI		1 689.21	1 689.21	100.00
60130000 PATISSERIE FAMILLIALE		5 604.98	5 604.98	100.00
60140000 PATISSERIE CONGELEE		21 674.75	21 674.75	100.00
60150000 PATISSERIE CUITES		4 402.24	4 402.24	100.00
60151000 SALES QUICHES		5 588.58	5 588.58	100.00
60160000 SALES TRAITEUR	4 691.36	24 964.08	20 272.72	81.21
60165000 SALES TRAITEUR VOLUME		1 162.59	1 162.59	100.00
60170000 SALES TRAITEUR LEGUMES	1 542.96	2 732.76	1 189.80	43.54
60180000 VIENNOISERIE		19 673.08	19 673.08	100.00
60220000 FOURNITURES CONSOMMABLES	166.12	4 927.81	5 093.93	103.37
60220100 FOURNITURE BRICOLAGE	1 812.16		1 812.16	
60222000 PRODUITS D'ENTRETIEN		1 830.00	1 830.00	100.00
60225000 FOURNITURE DE BUREAU	371.89	2 062.85	1 690.96	81.97
60260000 EMBALLAGES	3 081.61	7 419.91	4 338.30	58.47
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEM.)	3 886.97	9 351.97	13 238.94	141.56
60320000 VARIATION STOCKS AUTRES APPRO	3 886.97	9 351.97	13 238.94	141.56
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	115 606.33	134 681.76	19 075.43	14.16
60611000 ELECTRICITE	17 180.28	16 494.41	685.87	4.16
60611100 CARBURANT	2 748.62	2 429.79	318.83	13.12
60612000 EAU	277.49	432.10	154.61	35.78

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/04/2017 12	Exercice N-1 30/04/2016 15	Ecart N / N-1	
			Euros	%
60631000 EQUIPEMENTS CUISINE	814.67	27.25	787.42	NS
60632000 VETEMENTS PROFESSIONNELS	715.18	2 343.97	1 628.79	69.49
61210000 FRAIS ASSURANCE GRENKE		125.08	125.08	100.00
61220000 CREDIT-BAIL MOBILIER 902.898	9 507.32	14 676.73	5 169.41	35.22
61220100 CREDIT-BAIL MOBILIER 902.907	8 963.93	13 837.90	4 873.97	35.22
61220200 CREDIT-BAIL MOBILIER 902.908	5 126.41	7 913.79	2 787.38	35.22
61221000 NATIXIS LEASE FRAIS DE DOSSIER		669.00	669.00	100.00
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES SCI CDI	32 200.00	33 550.00	1 350.00	4.02
61351000 LOCATION MACHINE A CAFE	1 045.00	1 235.00	190.00	15.38
61352000 LOCATION TPE	288.00	338.00	50.00	14.79
61353000 LOCATION CAMERA GRENKE	1 276.56	1 121.13	155.43	13.86
61354000 LOCATION EBP		206.25	206.25	100.00
61500000 ENTRETIEN ET REPARATIONS	8 366.38	3 896.09	4 470.29	114.74
61520000 ENTRETIEN (MENAGE TAPIS ELIS)	1 008.57	2 356.42	1 347.85	57.20
61521000 ENTRETIEN NUISIBLE	663.43	978.73	315.30	32.22
61560000 MAINTENANCE AUTOMOBILE	450.00	1 361.13	911.13	66.94
61610000 MULTIRISQUE (AXA)	2 781.93	2 078.85	703.08	33.82
61611000 ASSURANCE HOMME CL	757.42	627.10	130.32	20.78
61660000 ASSURANCE PRET	79.00	345.93	266.93	77.16
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	5 000.00	7 500.00	2 500.00	33.33
62260100 HONORAIRES PAYES (CASIOPAIE)	1 820.00	1 489.00	331.00	22.23
62260200 HONORAIRES EXCEPTIONNELS (NON	129.50	1 632.50	1 503.00	92.07
62270000 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU		1 544.67	1 544.67	100.00
62280000 HONORAIRES DIVERS		1 815.00	1 815.00	100.00
62300000 PUBLICITE	7 684.03	4 582.30	3 101.73	67.69
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	528.39	2 507.84	1 979.45	78.93
62530000 RESTAURANT	1 482.70	997.93	484.77	48.58
62610000 FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	242.92	316.92	74.00	23.35
62611000 FRAIS HEBERGEMENT SYNAPSY	720.00	720.00		
62612000 ABONNEMENT EBP	275.00	26.74	248.26	928.42
62620000 FRAIS POSTAUX	97.92	142.70	44.78	31.38
62640000 INTERNET	458.77	459.95	1.18	0.26
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMIL	602.66	1 601.56	998.90	62.37
62710000 FRAIS SUR CB	528.83	491.14	37.69	7.67
62720000 FRAIS EMPRUNT	1 010.95	1 010.95		
62780000 TICKET RESTAURANT FRAIS	774.47	797.91	23.44	2.94
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 036.10	2 577.87	541.77	21.02
63120000 TAXE APPRENTISAGE	534.64		534.64	
63130000 PARTICIPATION DES EMPLOYEURS	444.46	1 124.00	679.54	60.46
63330000 PARTICIPATION DES EMPLOYEURS		671.84	671.84	100.00
63331000 TAXE D'APPRENTISSAGE		220.42	220.42	100.00
63500000 AUTRES IMPOTS ET TAXES		357.61	357.61	100.00
63513000 CFE	1 057.00		1 057.00	
63540000 DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE		204.00	204.00	100.00
SALAIRES ET TRAITEMENTS	101 030.88	131 579.81	30 548.93	23.22
64100000 REMUNERATION PERSONNEL	102 925.08		102 925.08	
64110000 SALAIRES, APPOINTEMENTS		126 128.61	126 128.61	100.00
64120000 CONGES PAYES	1 894.20		1 894.20	
64130000 PRIMES		5 451.20	5 451.20	100.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/04/2017 12	Exercice N-1 30/04/2016 15	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CHARGES SOCIALES	15 673.29	11 978.01	3 695.28	30.85
64510000 COTISATIONS L'URSSAF	13 992.26	8 464.82	5 527.44	65.30
64520000 COTISATIONS PREVOYANCES	331.75	245.51	86.24	35.13
64530000 COTISATIONS AUX CAISSES DE RET	5 165.40	7 590.20	2 424.80	31.95
64550000 COTISATIONS AUX MUTUELLES	681.68	207.60	474.08	228.36
64580000 COTISATIONS AUX AUTRES ORGANIS	302.80	650.80	953.60	146.53
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	240.00	821.08	581.08	70.77
64900000 CICE	4 435.00	6 002.00	1 567.00	26.11
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	39 490.87	36 354.00	3 136.87	8.63
68100000 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS		36 354.00	36 354.00	100.00
68111000 DOTATIONS INCORPORELLES	8 646.00		8 646.00	
68112000 DOTATIONS CORPORELLES	30 844.87		30 844.87	
AUTRES CHARGES	14 770.28	14 652.57	117.71	0.80
65100000 REDEVANCES FRANCHISEUR FROMENT	14 256.08	14 637.40	381.32	2.61
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION CO	514.20	15.17	499.03	NS
Total des Charges d'exploitation	443 380.24	493 598.08	50 217.84	10.17
Résultat d'exploitation	22 975.99	81 290.17	58 314.18	71.74
PRODUITS AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES ACTIF IMMOBILISE		4.88	4.88	100.00
76200000 PRODUITS DES AUTRES IMMOBILISA		4.88	4.88	100.00
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES		265.95	265.95	100.00
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS		265.95	265.95	100.00
Total des Produits financiers		261.07	261.07	100.00
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	5 759.57	6 653.22	893.65	13.43
66100000 CHARGES D'INTERETS	5 755.72		5 755.72	
66110000 INTERETS EMPRUNTS ET DETTE		6 433.29	6 433.29	100.00
66160000 INTERETS BANCAIRES	3.85	219.93	216.08	98.25
Total des Charges financières	5 759.57	6 653.22	893.65	13.43
Résultat financier	5 759.57	6 914.29	1 154.72	16.70
Résultat courant avant impôts	28 735.56	88 204.46	59 468.90	67.42
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	1 093.18		1 093.18	
77100000 ECART DE CAISSE	30.07		30.07	
77200000 PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 123.25		1 123.25	
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	29 035.14	213 000.00	183 964.86	86.37
77500000 PRODUITS DES CESSIONS LMENTS		133 000.00	133 000.00	100.00
77800000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	535.14		535.14	
77880000 PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	28 500.00	80 000.00	51 500.00	64.38
Total des Produits exceptionnels	30 128.32	213 000.00	182 871.68	85.86

Société LA MAISON DES PAINS

129 RUE STEPHANE DECHANT

69350 LA MULATIERE

DOSSIER FISCAL

Cabinet Vincent Baud

31 Cours Vitton

69006 LYON

09 51 97 47 80



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01052016	et clos le	30042017	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre		Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case		
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)		Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD		
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258, indiquer le nom et la localisation				

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
Société LA MAISON DES PAINS	129 RUE STEPHANE DECHANT
SIRET 8 0 9 8 6 1 0 3 2 0 0 0 2 1	69350 LA MULATIERE
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE	
Activités exercées RESTAURATION RAPIDE -	Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 15% et/ou 28%*	Déficit 3 762
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%	
	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%
			PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines	<input type="checkbox"/>
		Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>
		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr
 Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: Cabinet Vincent Baud 31 Cours Vitton 69006 LYON Tél: 09 51 97 47 80	Nom et adresse du conseil: Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné: N° d'agrément du CGA	Identité du déclarant: Date: Lieu LA MULATIERE Qualité et nom du signataire: Signature

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

BILAN - ACTIF

1

Désignation de l'entreprise : Société LA MAISON DES PAINS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 129 RUE STEPHANE DECHANT 69350 LA MULATIERE Durée de l'exercice précédent* 15

Numéro SIRET* 80986103200021 Néant *

				Exercice N clos le, <u>30042017</u>		N-1 <u>30042016</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	36 080	AC	15 027	21 053	28 270
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	10 000	AG	2 976	7 024	8 453
	Fonds commercial (1)	AH	50 000	AI		50 000	50 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	277 984	AU	57 842	220 142	250 109
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	7 500	BI		7 500	7 500
	TOTAL (II)	BJ	381 564	BK	75 845	305 719	344 332
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Matières premières, approvisionnements	BL	5 465	BM		5 465	9 352
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 001	BY		2 001	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Autres créances (3)	BZ	34 008	CA		34 008	26 834
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Disponibilités	CF	11 495	CG		11 495	22 620
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 761	CI		1 761	5 478
	TOTAL (III)	CJ	54 730	CK		54 730	64 283
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	5 055			5 055	6 066
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	441 349	IA	75 845	365 504	414 681
Renvois : (1) Dont droit au bail 50 000		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	7 500	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF CIRCULANT

COMPTES DE RÉGULARISATION

QUADRANTUS Informatique

Désignation de l'entreprise : Société LA MAISON DES PAINS

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :100...000.....)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(8 350)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 627	(8 350)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	93 277	91 650
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	176 675	206 245
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV		500
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	45 480	47 600
	Dettes fiscales et sociales	DY	14 523	16 186
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	35 549	52 500	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	272 227	323 031	
	Ecarts de conversion passif *	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	365 504	414 681	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	130 363	148 574	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société LA MAISON DES PAINSNéant *

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC			
	Production vendue	{ biens* services*	FD	378 952	FE	FF	378 952	359 755
			FG	375	FH	FI	375	323
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	379 328	FK	FL	FL	379 328	360 079
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	35 189	40 747	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	5 744	11 481	
	Autres produits (1) (11)				FQ	143	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	420 404	412 308
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS			
	Variation de stock (marchandises)*				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	150 886	171 126	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	3 887	(9 352)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	115 606	134 682	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	2 036	2 578	
	Salaires et traitements*				FY	101 031	131 580	
	Charges sociales (10)				FZ	15 673	11 978	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA	39 491	36 354
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	14 770	14 653	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	443 380	493 598	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(22 976)	(81 290)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		5	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		(266)	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP		(261)	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	5 760	6 653	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	5 760	6 653	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(5 760)	(6 914)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(28 736)	(88 204)	

Désignation de l'entreprise : <u>Société LA MAISON DES PAINS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 093		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	29 035	213 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	30 128	213 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 190	145	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	720	133 000	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 910	133 145	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	28 219	79 855	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(2 144)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	450 533	625 047	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	448 906	633 396	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 627	(8 350)	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	23 598	37 097
		- Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	5 744	11 481	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	14 256	14 637		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
CONTRAVENTIONS		1 190			
ABANDON C/C				28 500	
REGUL		720		1 628	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société LA MAISON DES PAINS

Néant *

(Ne pas reporter le montant des centimes)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS Informatique

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
						4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ	36 080	D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	60 000	KE	KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants M2	KP		KQ	KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS		KT	KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	212 511	KW	KX	
		Matériel de transport *		KY		KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	25 931	LC	LD	
		Emballages récupérables et divers *		LE	38 664	LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL	LM	
	TOTAL III			LN	277 106	LO	LP	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T	
Autres participations		8U		8V	8W			
Autres titres immobilisés		1P		1R	1S			
Prêts et autres immobilisations financières		1T	7 500	1U	1V			
TOTAL IV		LQ	7 500	LR	LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			OG	380 686	OH	OJ		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
				par virement de poste à poste 1		3		
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		4		
						Révaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CO	D0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV	LW	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX	LY	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	MB	
		Sur sol d'autrui		IR		MD	ME	
		Inst. gales, agenct. et am. des constructions		IS		MG	MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenct. aménagements divers			IU		MM	MN
		Matériel de transport			IV		MP	MQ
	Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW		MS	MT	
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV	MW	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ	NA	
Avances et acomptes			NC		ND	NE		
TOTAL III			IY		NG	NH		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		OU	M7	
	Autres participations			I0		OX	OY	
	Autres titres immobilisés			I1		2B	2C	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	2F	
	TOTAL IV			I3		NJ	NK	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		OK	OL		
						381 564		
						OM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société LA MAISON DES PAINS

Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	7 810	EL	7 217	EM		EN	15 027
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	1 547	PF	1 429	PG		PH	2 976
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	16 736	QE	20 185	QF		QG	36 921
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	7 028	QM	6 791	QN		QO	13 819
	Emballages récupérables et divers	QP	3 233	QR	3 869	QS		QT	7 102
	TOTAL III	QU	26 997	QV	30 845	QW		QX	57 842
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	36 354	ØP	39 491	ØQ		ØR	75 845

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissement TOTAL I	M9	N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2	Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL					NM							NO
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW												NZ
						Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY				Total général non ventilé (NW - NY)		

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler		6 066		Z9 1 011	Z8 5 055
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société LA MAISON DES PAINS

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
	- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : Société LA MAISON DES PAINS Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières		UT	7 500	UV	7 500	UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	1 623		1 623			
	Autres créances clients		UX	378		378			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée *)		UO						
	Personnel et comptes rattachés		UY	3 027		3 027			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	5 934		5 934		
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	6 968		6 968		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
		Divers		VP	2 170		2 170		
	Groupe et associés (2)		VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	15 909		15 909			
	Charges constatées d'avance		VS	1 761		1 761			
	TOTAUX			VT	45 270	VU	45 270	VV	
RENVOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	2 219		2 219					
	à plus de 1 an à l'origine		VH	174 456		32 592		138 822			3 042
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	45 480		45 480						
Personnel et comptes rattachés		8C	8 181		8 181						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	4 042		4 042						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	2 301		2 301					
Obligations cautionnées		VX									
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	35 549		35 549						
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	272 227	VZ	130 363		138 822			3 042
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	31 788	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société LA MAISON DES PAINS						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N. clos le :								
								3	0	0	4	2	0	1	7	
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA		1 627		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés										WB			
			de son conjoint				moins part déductible *				à réintégrer :		WC			
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD				Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE							
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF				Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)		WG				XE			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA				(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB							
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI				Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX				XW		1 190	
	Amendes et pénalités		WJ		1 190		Charges financières (art. 212 bis)*		XZ							
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*												XY				
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)												I7		(2 144)		
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL				Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7				K7				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme						- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8			
							- imposées au taux de 0 %						ZN			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						- Plus-values nettes à court terme						WN				
						- Plus-values soumises au régime des fusions						WO				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW				WQ				
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8								
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3				
												WR		673		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *												WT				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WU				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme						- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV			
							- imposées aux taux de 0 %						WH			
							- imposées aux taux de 19 %						WP			
							- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW			
							- imputées sur les déficits antérieurs						XB			
Autres plus-values imposées au taux de 19 %												I6				
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*												WZ				
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A						XA				
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.												ZY				
Majoration d'amortissement *												XD				
Mesures d'incitation	A battement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5		XF		
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA				
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)		OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC				
						Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)						PC				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XS				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9		Créance dérogée par le report en arrière du déficit		ZI				XG		4 435		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y2				
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II						XH		4 435		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI		déficit (II moins I)						XJ		3 762		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*												ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												XL				
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)												XN		3 762		
												XO		3 762		

Désignation de l'entreprise : <u>Société LA MAISON DES PAINS</u>	Néant <input type="checkbox"/> *
--	----------------------------------

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	14 216
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	14 216
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	3 762
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	17 978

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI dotations de l'exercice	ZT	
--	----	--

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

**ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports(case à cocher)**XU

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

11

**TABLEAU D'AFFECTION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>Société LA MAISON DES PAINS</u>												Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(8 350)		Dividendes	- Autres réserves	ZD						
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZE						
					Report à nouveau		ZF						
	TOTAL I	OF	(8 350)			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZG	(8 350)				
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)								ZH	(8 350)				
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	120 000		YQ	68 142	91 505						
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT								
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	34 810	36 450						
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	6 950	13 981						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	73 847	84 250						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	115 606	134 682						
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW								
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	2 036	2 578						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	2 036	2 578						
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	25 922	51 481						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	39 886	40 969						
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2016)*				OB	102 017							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Effectif moyen du personnel * (dont: apprentis: 4 handicapés:)		4		YP	9	7						
	- Effectif affecté à l'activité artisanale				RL								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	%	%						
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP											
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I)												
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG									
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH									
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : Société LA MAISON DES PAINS Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-values taxables à 19% (1) (11)
				19%	15% ou 16%	0%	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))

CADRE C : autres plus-value taxable à 19% (11)

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : Société LA MAISON DES PAINSNéant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 16% ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16%
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)			
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : Société LA MAISON DES PAINS

Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : Société LA MAISON DES PAINS Néant *

 Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :

 Exercice ouvert le : 01052016 et clos le : 30042017 Durée en nombre de mois 1 2
I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	378 952
Production vendue - Services	OC	375
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	35 189
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH	143
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	5 744
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	420 404

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	
Variation de stock (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	150 886
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ	3 887
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	57 199
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	14 770
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	226 742

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	193 662
-----------------------------	-------------------	----	---------

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	193 662
--	----	---------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

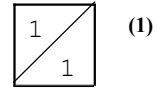
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	x		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		385 072	
Période de référence	GY	01/05/2016	GZ	30/04/2017
Date de cessation	HR			

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

N° de dépôt

Néant *

EXERCICE CLOS LE N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	<input type="text" value="2"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	<input type="text" value="10 000"/>
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	<input type="text"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	<input type="text"/>

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

2BIG1
Sas au capital de 100000 euros
Adresse : 129 rue stéphane dechant (69350) LA MULATIERE
RCS 809861032 / LYON

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés en date du sept août deux mille dix-sept

Le 7 août 2017 à 10h,

Les membres de la société 2BIG1 au capital de 100000 euros, se sont réunis en assemblée générale à LA MULATIERE (69350) 129 rue stéphane dechant sur convocation de chaque associé par courrier électronique.

L'assemblée est présidée par Monsieur Ivan GOINEAU en sa qualité de Président de la société, conformément à l'article des statuts relatif à la direction de la Société (ci-après le "**Président de l'Assemblée**").

Le Président de l'Assemblée constate que l'assemblée, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- le texte des résolutions proposées ;
- un exemplaire des statuts ;
- les copies des mails adressées aux associés ;

Puis le Président de l'Assemblée déclare que tous les documents et renseignements requis par la loi et les règlements devant être communiqués aux associés ont été tenus à leur disposition, au siège social ou sur le site internet de la société dont l'adresse figure sur l'avis de convocation, à compter de la convocation de l'assemblée et que la société a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président de l'Assemblée rappelle que la présente assemblée générale est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 avril 2017 ;
- Quitus de la présidence ;
- Affectation du résultat.

Le Président de l'Assemblée ouvre la discussion et un débat s'instaure entre les associés présents.

Personne ne demandant plus la parole, le Président de l'Assemblée met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour :

Résolution n° 1 : Approbation des comptes

L'assemblée générale des associés décide, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 avril 2017 tels qu'ils ont été présentés et qui font apparaître un bénéfice de MILLE SIX CENT VINGT-SEPT EUROS (1627 €), ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale des associés prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2 : Affectation du résultat

L'assemblée générale des associés décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à MILLE SIX CENT VINGT-SEPT EUROS (1627 €) de la manière suivante :

Apurement des pertes antérieures : HUIT MILLE TROIS CENT CINQUANTE EUROS (8350€)

Aucun dividende n'a été distribué au titre des trois dernières années.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3 : Conventions réglementées

L'assemblée générale des associés, après avoir entendu le rapport spécial du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles mentionnées à l'article L. 227-10 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 4 : Pouvoir donné pour accomplissement des formalités

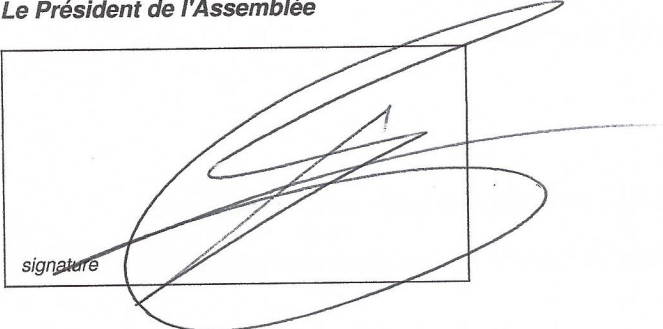
L'assemblée générale des associés délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le Président de l'Assemblée remercie les associés pour leur présence et lève la séance.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de l'Assemblée.

Le Président de l'Assemblée

A large, stylized handwritten signature in black ink is written over a rectangular box. The signature is highly cursive and loops around the box. In the bottom-left corner of the box, the word "signature" is printed in a small, lowercase font.